



École de Musique de Sancey – Belleherbe

Mairie - 12 Rue du 7 Septembre 1944 - 25 430 SANCEY

ANNÉE 2026 – 2027 (Une feuille d'inscription par élève)

ENFANT

- Eveil Musical (à partir de 4 ans)**
- Formation Musicale avec Instrument (à partir du CE1)**

ADULTE

- Débutant Formation Musicale et instrument**
- Perfectionnement Instrument seul** : nombre d'années de pratiques musicales
- Perfectionnement instrument avec formation musicale** : niveau FM; nombre d'années de pratiques musicales

Choix de l'instrument :

**POUR LES DEBUTANTS, Une séance d'essai pourra avoir lieu pour aider l'élève dans son choix.
(Cocher la case correspondante)**

INSTRUMENTS A VENTS		PERCUSSIONS		CORDES	
Saxophone		Batterie		Guitare	
Clarinette		Piano			
Flûte traversière					
Cor d'harmonie					
Tuba					
Baryton					
Trombone (débutant)					

INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'élève : **Date de Naissance** :

Pour les élèves mineurs, **Nom Prénom de la Personne responsable** :

Adresse Complète :

Tél Domicile : **Tél. Travail** :

Tél Portable : **E-Mail** :

Etablissement Scolaire : **Classe en 2026/2027**:

- Orchestre Junior (obligatoire pour diplômés de fin d'année à partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année)
L'élève participera : Oui Non
- Elève jouant à l'Harmonie Oui Non

Moyen de règlement de l'année scolaire :

Montant total de l'année scolaire :€

- Règlement en 1 fois :
 - par chèque : n° de chèque :
 - Nom de la Banque :
 - en espèces (*attestation de paiement en espèces à remplir et à joindre*)

- Règlement en 3 différents chèques : Nom de la banque :
- 1^{er} chèque de€ n° encaissé le 4 Octobre 2026
- 2^{ème} chèque de€ n° encaissé le 3 Janvier 2027
- 3^{ème} chèque de€ n° encaissé le 4 Avril 2027

ATTENTION: AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ EN CAS D'ARRÊT APRES LA PÉRIODE D'ESSAI

Engagement de l'élève :

Je m'engage pour toute l'année scolaire sauf en cas de force majeure, et en cas de déménagement de domicile de l'élève avec impossibilité de poursuivre les cours. En cas d'arrêt en cours d'année pour l'une de ces raisons évoquées, un justificatif écrit, daté et signé devra être fourni à l'École de Musique. Aucun remboursement ne sera effectué en dehors de ces cas.

Signatures de l'élève et des Parents, précédées de la mention « Lu et Approuvé »

Fait à le